

## C'EST UN EMBALLAGE OU UN PAPIER ? PLUS DE DOUTE !



**AVANT** vous mettiez déjà dans la poubelle jaune tous les papiers, les cartons, les briques alimentaires, les emballages en métal et les bouteilles en plastique.

**MAINTENANT,** ajoutez la totalité de vos emballages en plastique et les petits emballages en métal.



Les emballages en verre sont toujours à trier. En fonction de votre commune, ils sont à déposer dans le bac vert ou en point d'apport volontaire.



## VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

Connectez-vous à [gpseo.fr](http://gpseo.fr) et retrouvez :

- votre **calendrier de collectes 2023** personnalisé à votre adresse et imprimable ;
- les **points d'apports volontaires** et les **déchèteries** les plus proches de chez vous ;
- vos **démarches en ligne** (demande de bac, accès en déchèterie...) ;
- les **bonnes pratiques** pour gérer correctement vos déchets.



Ou contactez



**INFOS DÉCHETS 01 30 33 90 00**

Lundi au Vendredi de 9h > 12h et 14h > 17h

**NOUVEAU !  
À CONSERVER**

## CALENDRIER DES COLLECTES 2023 LAINVILLE-EN-VEXIN



Ne pas jeter sur la voie publique © Caribara Communication 2023

**À COMPTER DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2023, 100 % DES EMBALLAGES SE TRIENT**

**CITEO**

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.



# QUAND SORTIR MES BACS ET ENCOMBRANTS ?



Pour les collectes qui ont lieu le matin > les sortir la veille au soir.  
Pour les collectes qui ont lieu l'après-midi > les sortir le matin avant midi.



## ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi après-midi  
Pour le Hameau du Prieuré : mercredi matin



## EMBALLAGES RECYCLABLES

Vendredi après-midi, toutes les 2 semaines  
à partir du 6 janvier (semaines impaires)



## VERRE

Vendredi après-midi, toutes les 2 semaines  
à partir du 13 janvier (semaines paires)



## DÉCHETS VERTS

Rendez-vous en déchèterie



## ENCOMBRANTS

10 février, 12 mai, 22 septembre,  
17 novembre, le matin

# COMMENT PRÉSENTER CORRECTEMENT MES DÉCHETS À LA COLLECTE ?



## COLLECTE EN PORTE À PORTE

Ne rien déposer en vrac à côté des bacs



### BONNES PRATIQUES

Dans le bac gris dans des sacs fermés.



Dans le bac jaune, en vrac, sans sac.  
Les cartons doivent être pliés/découpés.



Dans le bac vert, en vrac, sans sac.



**Habitat pavillonnaire** : 1m<sup>3</sup> par foyer et  
par collecte / **Habitat collectif** : vous  
renseigner auprès de votre gestionnaire.

### INTERDIT

Déchets dangereux de type  
bouteille de gaz, hélium

Cartons mouillés

Vaisselle, vitres ou céramique

Electroménager, gravats, miroir/  
vitre, textile, déchets dangereux,  
bouteille de gaz, pneus



## COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Ne rien déposer en  
vrac à côté des bornes



### BONNES PRATIQUES

En sacs fermés



Cartons pliés, coupés, afin de ne pas  
boucher les ouvertures.

### INTERDIT

Sacs de + de 50 litres

Cartons mouillés

## NOUVEAU MEMO TRI ! À CONSERVER



TOUS LES PAPIERS

AUJOURD'HUI,  
100 % DES  
EMBALLAGES  
SE TRIENT



EMBALLAGES CARTONS  
& BRIQUES ALIMENTAIRES



EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL



## LES NOUVEAUX ARRIVANTS !

### EMBALLAGES PLASTIQUES



TUBES, POTS, BOÎTES, GOBELETS

### EMBALLAGES MÉTALLIQUES



BOUCHONS, CAPSULES & COUVERCLES



TOUTES LES BARQUETTES



TOUS LES SACHETS & TUBES



SACS, SACHETS, FILMS



TOUS LES AUTRES PETITS MÉTAUX

À DÉPOSER EN VRAC, NON EMBOÎTÉS, BIEN VIDÉS & NON LAVÉS.